



CRASSIER

CONSEIL COMMUNAL

EXTRAIT

du procès-verbal du Conseil Communal de Crassier

SEANCE : du jeudi 12 mai 2011
PRESIDENCE : Monsieur Pascal Contegat

LE CONSEIL COMMUNAL DE CRASSIER

- Après étude du préavis municipal No 54/2011 concernant la

Réfection du cheminement le long du Boiron (Crédit de fonctionnement)

- Considérant que l'objet a été valablement porté à l'ordre du jour
- Après lecture du rapport de la commission ad hoc
- Après lecture du rapport de la commission de gestion

L'assemblée décide d'accepter le préavis N°54/2011 à l'unanimité par

26 OUI

soit de

- **Autoriser la Municipalité à entreprendre la réfection du cheminement le long du Boiron**
- **Octroyer à cet effet un crédit d'investissement de Fr 84'300.00**
- **Financer ce montant par la trésorerie courante**
- **Amortir le montant de Fr 84'300.00 au compte de fonctionnement N° 440.314.2.**

Ainsi fait et délibéré lors de la séance du 12 mai 2011

Le Président :
Pascal Contegat

La Secrétaire :
Yvette Freléchox

